

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Pacific Region
800 Burrard Street, 12th Floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver, B. C.
V6Z 2V8
Bid Fax: (604) 775-7526

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
800 Burrard Street, 12th Floor
800, rue Burrard, 12e étage
Vancouver, BC V6Z 2V8

Title - Sujet Conseils en assainissement	
Solicitation No. - N° de l'invitation E0276-110680/B	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 20110680	Date 2012-03-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$XSB-016-6609	
File No. - N° de dossier XSB-0-32362 (016)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-03-28	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Curt Steckhan	Buyer Id - Id de l'acheteur xsb016
Telephone No. - N° de téléphone (604) 666-1465 ()	FAX No. - N° de FAX (604) 775-7692
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 004 à la demande de propositions

Questions et réponses

- Q1 :** Est-ce que le score du programme principal pour la valeur du programme par dollar (c'est-à-dire 0 \$ - \$ 250,000) est une échelle mobile ou des points sont seulement définis pour chaque plage de valeurs du programme par dollar?
- R1 :** Pour les critères de valeur de la catégorie Coordinateur principal de programme, le score est basé sur les points consignés comme suit : valeur des frais de consultation > 1 000 000 \$ = 1 point; valeur des frais de consultation comprise entre 250 000 \$ et 1 000 000 \$ = 0,5 point; valeur des frais de consultation < 250 000 \$ ou on n'a pas donné de réponse = 0 point. Les seuls critères variables ou proportionnels sont pour la catégorie Capacités d'entreprise et le critère Expérience.
- Q2 :** Où la DP exige que les propositions décrivent l'expérience d'un promoteur, pouvez-vous s'il vous plaît préciser si « le travail de gestion des risques » comprend l'évaluation des risques (par exemple, boulet n° 1 pour Coordonnateur principal de programmes à la page 55).
- R2 :** Selon le point 5 de F.1.2 Soumissions, il est demandé aux coordinateurs de programme principaux de décrire leur expérience en matière de programmes de gestion du risque. Le Programme de gestion du risque traite des risques qui pourraient influencer sur le programme (par exemple les risques pouvant voir un impact sur la portée, la qualité, le temps ou le budget). Cela n'inclut pas les travaux d'évaluation des risques, qui utilisent une approche fondée sur le risque afin d'assurer qu'un site contaminé ne présente pas de risque inacceptable pour la santé humaine et les récepteurs écologiques.
- Q3 :** Pour ce qui est de l'évaluation des ingénieurs principaux de l'environnement / scientifiques, est ce que les projets sont considérés viables si la personne était évaluée par les employés du ministère gardien fédéral et travaillait au sein de l'équipe de projet de TPSGC pour l'assainissement du site?
- R3 :** Pour la catégorie ingénieur principal de l'environnement / scientifique, un individu retenu par TPSGC pour effectuer des travaux d'assainissement ou de gestion des risques pour un projet peut identifier TPSGC au critère Client pour ce projet. Toutefois, selon F.1.3.1.1, l'individu doit identifier clairement qu'il a occupé le rôle d'ingénieur principal de l'environnement / scientifique; s'il n'a pas occupé ce rôle, alors aucun point ne sera attribué pour les critères de ce projet particulier.
- Q4 :** En quelle capacité l'évaluation des risques est considérée comme relevant de la gestion des risques?
- R4 :** Selon F.1.2.1, pour être pris en considération, les programmes doivent être des travaux de remise en état ou de gestion des risques, et pour les projets de F.1.3.1, des travaux d'assainissement ou de gestion des risques. Toutefois, selon F.1.2.1, la notation est basée sur la pertinence du programme avec le travail de TPSGC, et selon F.1.3.1, la notation est basée sur la pertinence du projet avec le travail de TPSGC. Les types de travaux de TPSGC qui sont pertinents sont décrits dans l'énoncé des travaux, qui ne comprend pas l'exécution d'une évaluation des risques à la santé ou écologiques.
- Q5 :** Est-ce que la gestion des risques est considérée comme une technique innovante d'assainissement?
- R5 :** Conformément au gabarit d'évaluation technique, « l'activité de gestion des risques / autres soins et entretien » est considérée comme une technique d'assainissement conventionnelle.

-
- Q6 :** Selon le tableau des rôles demandés de la section Capacités d'entreprise (F.1.1.2), les accréditations cotées appuient généralement les rôles proposés, sauf pour dans le cas de spécialiste débutant à la conception et au dessin assistés par ordinateur ou au système d'information géographique. Nous savons qu'il n'y a aucune accréditation spécifique se rapportant à ce rôle en Colombie-Britannique / au Yukon ou à l'échelle nationale. À la lumière de cela, nous suggérons que le score d'agrément (0,05) soit donné si le curriculum vitae montre que l'individu est formé et expérimenté pour ce rôle. Pouvez-vous s'il vous plaît commenter sur cette suggestion, ou nous informer quelles sont les accréditations pertinentes pour ce rôle?
- R6 :** Un exemple d'accréditation professionnelle pertinente pour cette catégorie serait un ASCT (Applied Science Technologist) ou un Certified Technician (CTech) en géomatique (GIS) accrédité par l'Applied Science Technologists & Technicians of British Columbia.
- Q7 :** En confirmation des accréditations pertinentes, nous sommes conscients que des professionnels occupent un rôle de praticien certifié de l'environnement en formation (PCEF) au sein du Conseil canadien de certification environnementale (ECO Canada). Comme il s'agit d'un programme national d'accréditation pour les spécialistes de l'environnement, nous tenons à confirmer qu'il est équivalent de « Professionnel de l'environnement/Professionnel de l'environnement en formation » (EP, EPt) ou l'équivalent, tel que figurant à la page 52 (de 63) pour n'importe quel des rôles pertinents.
- R7 :** Au cours des discussions avec ECO Canada, la certification PCEF a été remplacée par EPt. Par conséquent, le PCEF est considéré comme équivalent et, selon F.1.1.1 (b) est considéré comme une accréditation professionnelle pertinente.
- Q8 :** Lorsque vous travaillez avec AADNC et les groupes des Premières nations, AADNC reçoit et examine les propositions des consultants. Si le ministère approuve la proposition, alors il débloque des fonds pour le groupe des Premières nations. À ce stade, le groupe des Premières nations devient notre client, mais AADNC reste l'autorité technique. Il reçoit les mises à jour sur l'avancement des travaux et sur les budgets, en plus de fournir l'examen technique des rapports. Ainsi, tant les Premières Nations qu'AADNC sont impliqués dans le projet. Ma question est la suivante : AADNC et les groupes des Premières nations peuvent-ils être considérés comme d'autres ministères pour un projet? Ou considérez-vous AADNC comme un autre ministère puisqu'il maintient la participation et est la source du financement?
- R8 :** Dans les discussions avec Affaires autochtones et du Nord Canada, le ministère fait partie intégrante des aspects contractants, de gestion de projet et techniques des travaux. Ainsi le travail effectué pour les Premières nations avec la participation d'AADNC serait considéré comme un autre ministère en vertu du critère Client.

Nous prolongeons la date de clôture de la DDP jusqu'au 28 mars 2012.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.